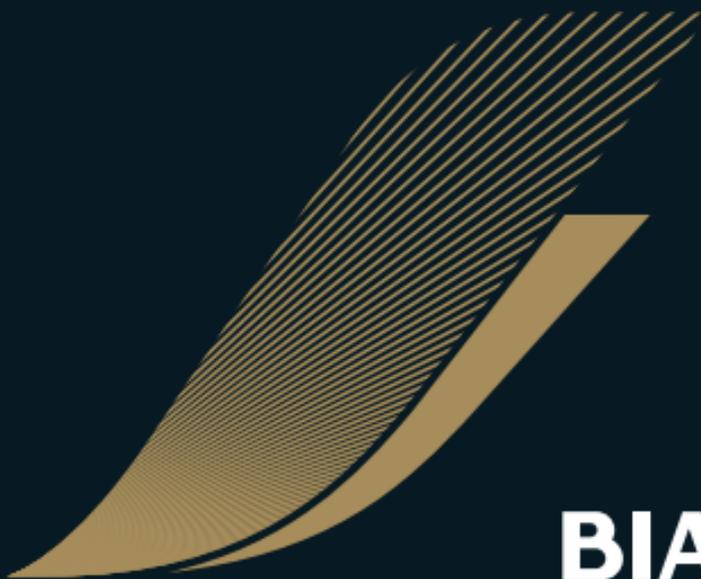


VISA INFINITE

Guide des services d'assurance et d'assistance



VISA
INFINITE

BIAT



Assurance / Assistance VISA Infinite

Votre carte VISA Infinite vous offre une large panoplie de services d'assurance /assistance voyage en Tunisie et à l'étranger pour vous-même ainsi que pour les membres de votre famille ⁽¹⁾ vous accompagnant lors de votre voyage à l'étranger.

Ces services vous sont offerts en partenariat avec deux géants mondiaux de l'assurance / assistance voyage : **Afrique Assistance** et **International SOS**⁽²⁾

Pour bénéficier de ces services, nous vous remercions de :

I - Garanties Afrique Assistance :

1/ contacter **Afrique Assistance** avant tout engagement de dépenses, aux coordonnées suivantes :

- **Téléphone** : +216 71 104 540 / +33 4 37 37 28 98 / +44 8452171379
- **E-mail** : afrcosiam@mapfre.com

(1) Famille : votre conjoint et vos enfants à charge de moins de 18 ans.

Les bénéficiaires doivent être âgés de moins de 80 ans et résidents permanents en Tunisie.

2/ communiquer les informations suivantes vous concernant :

- Nom/prénom, adresse en Tunisie , Numéro CIN et date de naissance
- Endroit où vous vous trouvez : Pays, ville ou localité
- Adresse exacte (N^o, rue , hôtel éventuellement, etc...)
- Numéro de téléphone sur lequel il est possible de vous joindre

Lors de votre 1^{er} appel , un numéro de dossier vous sera communiqué. Nous vous invitons à garder ce numéro en vue de le mentionner systématiquement lors de vos contacts ultérieurs avec Afrique Assistance pour le suivi de votre dossier d'assistance.

II – Garanties International SOS⁽²⁾

- En cas d'urgence médicale ou si votre réclamation a trait à un voyage, merci d'appeler le service d'assistance disponible 24H/24 et ce au numéro : **+971 4 253 6024** (langues parlées : arabe, français, anglais)
- Pour toute autre réclamation, merci de contacter le service Réclamations à l'adresse **visa@broadspire.eu**

Merci à cet effet de communiquer :

- Votre Nom
- Les 9 premiers chiffres du numéro de votre carte VISA Infinite
- Votre adresse
- Le type de garantie correspondant à votre réclamation
- Une explication brève de votre réclamation

Nous vous recommandons de nous informer dans les **90 jours** si vous vous rendez compte d'un incident ou d'une perte pouvant faire l'objet d'une réclamation.

⁽²⁾Garanties accessibles à condition qu'au moins 50% des frais de transport et/ou d'hébergement afférents au voyage aient été payés par la carte VISA Infinite.

Assurance / Assistance voyage

	International SOS	Afrique Assistance
Assuré	Titulaire de carte VISA Infinite en cours de validité, âgé entre 18 ans et 80 ans et résident en Tunisie.	Titulaire de carte VISA Infinite en cours de validité, âgé entre 18 et 80 ans, résident permanent en Tunisie, voyageant en dehors de la Tunisie.
Bénéficiaires	Membres de la famille de l'assuré : conjoint et max 5 enfants.	Membres de la famille de l'assuré : conjoint et max 3 enfants à charge (âgés moins de 18 ans).
Voyage couvert	Déplacement par voie terrestre, maritime ou aérienne à condition qu'au moins 50% des frais de transport et/ou d'hébergement aient été payés par la carte VISA Infinite. Tout voyage à l'intérieur de la Tunisie n'est couvert que si vous avez réservé au moins deux nuits dans un hôtel ou tout hébergement similaire moyennant des frais. Durée max = 90 jours	Les premiers 92 jours de tout voyage en dehors de la Tunisie.

Garanties	Descriptif	International SOS		Afrique Assistance
		Voyage en Tunisie	Voyage à l'étranger	
Accident corporel	Préjudice corporel à bord d'un moyen de transport public : Décès accidentel / Invalidité partielle permanente due à un accident / Invalidité totale permanente due à un accident	100.000 USD Enfant : 5.000 USD	1.000.000 USD Enfant : 5.000 USD	Non disponible
Frais médicaux d'urgence	Remboursement des frais médicaux payés suite à un préjudice ou à une maladie	Franchise : 100 USD	1.000.000 USD Soins dentaires : 10.000 USD	50.000 Euros/bénéficiaire
Frais de rapatriement d'urgence	Versement du montant des dépenses relatives au transport et aux soins médicaux.		2.000.000 USD	50.000 Euros/bénéficiaire
Indemnité de prolongation de séjour	Prise en charge des frais de prolongation de séjour sur avis du médecin	Non disponible	Non disponible	200 Euros par nuitée; Max 5 nuitées/bénéficiaire
Prestations d'hospitalisation	Versement d'une prestation journalière en cas de nécessité médicale exigeant votre admission dans un hôpital.		100 USD par jour/ Max 3.000 USD	Non disponible

Frais de rapatriement de corps	Versement du montant des dépenses engagées (embaumement, incinération, cercueil, transport) en vue du rapatriement du corps vers votre ville de résidence		5.000 USD	Frais de transport et cercueil
Annulation de voyage	Remboursement de la portion non utilisée des frais d'hôtel et/ou les frais d'annulation du billet de transport public à condition que vous ayez effectué et payé votre réservation avant la survenance de la maladie / préjudice ou du décès		7.500 USD	300 Euros/ bénéficiaire
Interruption de voyage	Prise en charge de votre retour		Billet Aller simple en classe Economique	Non disponible
Manquement de correspondance	Remboursement des frais de 1ère nécessité engagés suite au manquement de correspondance due à l'arrivée tardive du vol.		Non disponible	300 Euros/ bénéficiaire
Perte ou Vol de biens personnels	Remboursement d'une somme au titre des frais de remplacement des biens volés, perdus ou endommagés		375 USD par article / Max 2.500 USD	Non disponible

Retard de voyage	Remboursement des frais supplémentaires dûs au retard de voyage.		75 USD par heure/ Max 1.000 USD (Retard de plus de 4H)	300 Euros/ bénéficiaire (Retard de plus de 2H)
Retard de bagages	Remboursement des dépenses de 1ère nécessité engagées suite au retard d'arrivée de votre bagage.		42 USD par heure / Max 500 USD (Retard de plus de 4H)	300 Euros/ bénéficiaire (Retard de plus de 6H)
Perte ou vol de bagage	Versement d'une indemnité si les bagages enregistrés sont présumés perdus			750 Euros/ bénéficiaire
Détournement d'un moyen de transport public	Versement d'une indemnité de détresse pour la période pendant laquelle vous vous trouvez à bord d'un moyen de transport détourné		125 USD par jour / Max 2.500 USD	Non disponible
Perte d'argent	Remboursement des frais essentiels engagés pour toute perte d'espèces suite à un braquage ou à un vol		375 USD Franchise : 50 USD	<ul style="list-style-type: none"> • Avance de fonds remboursable • Max : 3.000 Euros

Perte ou vol de documents de voyage	Remboursement des frais de remplacement des passeports, billets de transport et d'autres documents de voyage en raison d'une perte ou de vol		750 USD Franchise : 50 USD	Non disponible
Visite d'un proche	Prise en charge de la visite d'une personne de votre choix en cas d'hospitalisation de plus de 5 jours		Non disponible	- Titre de transport Aller/Retour en Classe Affaires - Frais d'hébergement : 200 Euros par jour/ Max 3 jours
Rapatriement d'enfants en urgence	Prise en charge du déplacement d'une personne adulte pour raccompagner les enfants mineurs vers votre pays de résidence pour cause de maladie ou de préjudice corporel de l'assuré		500.000 USD	Prise en charge du retour des enfants
Repatriement famille accompagnante	Prise en charge du retour des membres de la famille accompagnante suite à un accident ou à une maladie de l'assuré		500.000 USD	Prise en charge du retour des membres de la famille

Retour anticipé suite à un décès ou à un sinistre	Mise à la disposition du bénéficiaire d'un billet Aller / Retour pour se rendre en Tunisie puis retourner vers le pays de séjour			Billet Aller/Retour
Responsabilité civile personnelle	Remboursement des frais juridiques qui vous sont légalement imputables en raison de votre responsabilité eu égard à tout préjudice corporel à autrui ou à toute perte ou dommage à la propriété d'autrui		500.000 USD	Non disponible
Frais juridiques	Remboursement des frais juridiques engagés suite à une arrestation ou détention arbitraire de la part d'un Etat ou d'une personne étrangère		7.500 USD	<ul style="list-style-type: none"> • 5.000 Euros/ bénéficiaire • Sommes exigibles remboursables dès le retour de l'assuré à son domicile.
Frais pénaux	Remboursement des frais de caution engagés suite à une arrestation ou détention arbitraire de la part d'un Etat ou d'une personne étrangère.		7.500 USD	<ul style="list-style-type: none"> • 3.500 Euros/ bénéficiaire • Sommes exigibles remboursables dès le retour de l'assuré à son domicile.

Frais de recherche et de sauvetage	Remboursement des frais de recherche et de sauvetage du bénéficiaire signalé disparu ou en péril		Non disponible	2.500 Euros
Mise à la disposition du bénéficiaire d'un interprète	Mise à la disposition du bénéficiaire d'un interprète en cas de difficultés à communiquer avec les autorités étrangères		Non disponible	Disponible
Frais de remorquage	Prise en charge des frais de remorquage et de transport du véhicule jusqu'au pays de résidence		Non disponible	500 Euros

USD : Dollar des États Unis d'Amérique

Pour plus de détails sur les garanties offertes par votre carte VISA Infinite, merci de consulter notre site web : www.biat.tn (Rubrique : Particuliers / Carte VISA Infinite)

Assurance achats par carte

Grâce à votre carte VISA Infinite vous bénéficiez d'une couverture en cas de vol ou de casse de vos achats par Carte VISA Infinite en Tunisie et à l'étranger

Durée de garantie	365 jours de la date d'achat
Montant de couverture	7.500 USD / sinistre max 20.000 USD / an / carte
Achats couverts	Articles d'une valeur supérieure à 100 USD

• Pour toutes vos déclarations, merci d'envoyer un avis de réclamation au plus tard 48H à compter de la date de l'incident, et ce à l'adresse : **visa@broadspire.eu**

Informations à fournir :

- Votre Nom
 - Les 9 premiers chiffres du numéro de votre carte VISA Infinite
 - Votre adresse
 - Une explication brève de votre réclamation
- Suite à cet envoi, vous recevrez un formulaire de réclamation ainsi que les instructions à suivre.

Merci de remplir, signer et renvoyer le formulaire rempli ainsi que les documents énumérés ci-dessous dans un délai de **7 jours** à compter de la date de la réclamation initiale :

- Reçu original comportant une description de l'article et prouvant que l'article a été payé entièrement avec la carte Infinite.
- Copie du rapport écrit original de la police, le cas échéant
- Relevé de compte du titulaire de carte
- Toute autre pièce pertinente pouvant être demandée

Assurance extension durée de Garantie des achats par carte

Grâce à votre carte VISA Infinite vous bénéficiez d'une extension de la durée de garantie offerte par le fabricant sur les articles achetés par votre carte Infinite de la catégorie Audio/vidéo (LCD, plasma, lecteur DVD, home cinéma...) et Electroménager (machine à laver, réfrigérateur, fer à repasser..)

Montant de couverture	5.000 USD / Article Max 7.500 USD / an / carte
Durée de garantie	Période de garantie du fabricant avec max 12 mois et ce à partir de la fin de la garantie de ce dernier
Achats couverts	Articles d'un coût minimum de 50 USD achetés dans un magasin en Tunisie ou sur internet

• Pour toutes vos déclarations en cas de sinistre, merci d'envoyer une demande de service écrite dans les **30 jours** qui suivent l'incident à l'adresse : **visa@broadspire.eu**

Informations à fournir:

- Votre nom
- Les 9 premiers chiffres du numéro de votre carte
- Votre adresse
- Formulaire de demande de service
- Copie du reçu achat indiquant que le paiement a été effectué avec la carte Infinite
- Copies lisibles de toutes les informations de garantie
- Relevé de compte

Il peut être demandé aux titulaires de carte, à leurs frais, d'envoyer les articles endommagés pour une évaluation plus approfondie.

Assistance d'urgence

Grâce à votre carte VISA Infinite, vous bénéficiez d'une panoplie de services d'assistance d'urgence lors de vos voyages à l'étranger :

En cas de perte ou de vol de la carte :

- Remplacement d'urgence de votre carte
- Dépannage cash

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit d'appeler le GCS au numéro d'appel du pays de votre séjour :

- **France** : 0800-901179
- **Allemagne** : 0800-811-8440
- **Italie** : 800-819-014

- **UK** : 0800-89-1725
- **Espagne** : 900-99-1124
- **Emirats Arabes Unis** : 8000-021-866-654-0112

La liste complète des numéros d'appel par pays est disponible sur le lien :
http://www.visacemea.com/lv/global_dir.jsp

Février 2020



BIAT

بنك تونس العربي الدولي

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE